

ANNEXE 2

DESCRIPTIONS DES 'HABITANTS' DES AIRES ÉCOLOGIQUES DU PARC D'OKA

Références :

Plan de gestion des ressources naturelles PARC OKA, Vol. 1, 1995-2000

Synthèse des connaissances du Parc d'OKA, Préliminaires 2003, Parc Québec

DANS LES AIRES ÉCOLOGIQUES DU PARC D'OKA ON PEUT RETROUVER

Champignons

(des circonstances particulières empêchent la publication de la liste de champignons rares présents au parc d'Oka);

Plantes vasculaires :

La corallorhize d'automne variété de pringle :

Classée en 1994 par le ministre de l'Environnement et de la Faune légalement et par règlement comme espèces menacée.

L'ail des bois :

En 1994 classée par le ministre de l'Environnement et de la Faune comme une espèce vulnérable.

Tableau 01

LISTE DES ESPÈCES DE PLANTES VASCULAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES INVENTORIÉES RÉCEMMENT DANS LE PARC

nom latin	nom français	remarque
Allium tricoccum	ail des bois	désignée vulnérable
Armoracia lacustris	armoracie des étangs	
Camptarosus rhizophyllus	camptosore à feuilles radicales	
Cardamine bulbosa	cardamine bulbeuse	
Cardamine concatenata		
Carex hitchcockiana	carex de hitchcock	
Carex sparganioides var.sparganioides	carex faux-rubanier	
Carex typhina	carex massette	
Celtis occidentalis	micocoulier occidental	
Chimaphila maculata *	chimaphile maculée	non présente sur la liste officielle désignée menacée
Corallorhiza odontorhiza var pringlei	corallorhize d'automne var. de pringle	
Desmodium nudiflorum	desmodie nudiflore	
Galearis spectabilis	galéaris remarquable	
Hackelia virginiana	hackélie de virginie	
Lysimachia hybrida	lysimaque hybride	
Myriophyllum heterophyllum		
Panax quinquefolius	ginseng à cinq folioles	
Podophyllum peltatum	podophylle pelté	
Quercus alba	chêne blanc	
Quercus bicolor	chêne bicolore	
Ranunculus flabellaris	renoncule à éventails	
Staphylea trifolia	staphylier à trois folioles	
Taenidia integerrima	ténidia à feuilles entières	

* L'utilisation du caractère gras signifie que ces espèces ne se retrouvent qu'à cinq endroits ou moins au Québec.

...

Il est clair que le gestionnaire doit prioriser ses actions de protection et de recherche de connaissances (inventaires, études, etc.) en fonction des espèces présentes sur la liste des espèces de la flore vasculaire menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées selon l'Arrêté ministériel (1993). Cependant, il serait fortement recommandé qu'il ait les mêmes égards de protection envers les espèces présentes sur la liste des plantes vasculaires rares du Québec de Bouchard et al.(1983) et aussi envers les espèces rares à l'échelle du parc, même si celles-ci sont communes sur le territoire québécois. De cette manière, le gestionnaire accomplirait pleinement son rôle dans la préservation de la diversité génétique de la flore du parc.

...

LES INSECTES

Le parc d'Oka possède une faune entomologique tout à fait extraordinaire, du moins en ce qui concerne les ordres des coléoptères et des lépidoptères qui comptent respectivement 21 et 17 espèces rares (voir tableau 2 et 3).

...

La perte d'habitat de qualité occasionné par le morcellement des forêts et le remblayage des milieux humides est probablement la cause principale de la raréfaction de certains insectes. En outre, **PLUSIEURS D'ENTRE EUX SONT À LA LIMITE NORD DE LEUR DISTRIBUTION** et, malheureusement, ce sont les terres du sud du Québec qui ont subi le plus les effets de l'agriculture, de l'urbanisation et de l'industrialisation.

...

Le statut précaire de certaines espèces est interdépendant de la relation spécifique qu'ils entretiennent avec des plantes-hôtes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ou, encore, avec des espèces végétales plus communes dont la distribution est très localisée dans la zone climatique favorable à l'insecte.

IL FAUT CONSERVER ET PROTÉGER LES PLANTES-HÔTES.

Tableau 02

LISTE DES COLÉOPTÈRES RARES DU PARC D'OKA
(source: Pierre Bélanger, comm. pers.)

ESPÈCES	REMARQUES
Cupes (tenomerga) concolor	2 ^o mention au Québec
Oodes americanus	espèce vulnérable ou menacée
Brachinus tenuicollis	
Geopinus incrassatus	espèce vulnérable
Galerita janus	espèce vulnérable ou menacée
Hololepta fossularis	
Chalcophora fortis	
Pachyschelus laevigatus	
Alaus oculatus	espèce vulnérable ou menacée
Lacon avitus	1 ^o mention au Québec
Elathous discalceatus	
Ctenicera atropurpurea	2 ^o mention au Québec
Ischyryus quadripunctatus quadripunctatus	
Amblyctis praeses	2 ^o mention au Québec
Hesperophanes pubescens	espèce menacée
Hebestola nebulosa	1 ^o mention au Canada
Leptostylus transversus transversus	3 ^o mention au Québec
Oberea praelonga	
Agroiconota bivittata	
Rhodoabaenus tredecimpunctatus	
Languria mozardi mozardi	1 ^o ou 2 ^o mention au Québec

Tableau 03

LISTE DES LÉPIDOPTÈRES RARES DU PARC D'OKA
 (source: Louis Handfield, comm. pers. et Bélanger 1991)

ESPÈCES	REMARQUES
<i>Artogeia virginiensis</i>	espèce en voie de disparition
<i>Asterocampa c. celtis</i>	espèce menacée ou en voie de disparition
<i>Satyrrium caryaevorus</i>	espèce menacée
<i>Erynnis martialis</i>	espèce menacée ou en voie de disparition
<i>Sphinx eremitus</i>	espèce menacée
<i>Darapsa versicolor</i>	espèce menacée ou vulnérable
<i>Automeris io io</i>	espèce menacée
<i>Spilosoma latipennis</i>	espèce en danger de disparition
<i>Stenopsis thule</i>	
<i>Phosphilia miselioides</i>	
<i>Heterocampa obliqua</i>	
<i>Melanomma auricinctaria</i>	
<i>Paectes oculatrix</i>	
<i>Catocala judith</i>	
<i>Catocala antinympha</i>	
<i>Eacles imperialis pini</i>	
<i>Sthenopsis auratus</i>	

LES AMPHIBIENS

...

La grenouille des marais :

Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. ..Cette grenouille habite les milieux humides... « Déjà, en 1958, on considérait cette espèce comme rare dans la Gatineau et dans les Basses Laurentides... Cette espèce est également sensible à l'acidification de son habitat » (Beaulieu, 1992).

...

Salamandres et tritons :

« Les salamandres peuvent être trouvées pendant la journée sous les troncs d'arbres en décomposition, sous des roches ou d'épais tapis de feuilles » (Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent).

EN PLUS DE COMPTER DES ESPÈCES RARES DANS LEUR RANG. LES AMPHIBIENS OCCUPENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE DES ÉCOSYSTÈMES.

LES REPTILES :

La couleuvre d'eau et la couleuvre brune :

Reptiles susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

La tortue géographique

LA POLLUTION DE L'EAU PAR LES MÉTAUX LOURDS ET LES PESTICIDES JOUERAIT UN RÔLE DANS LE DÉCLIN DE CES ESPÈCES.

Tableau 04

FAUNE HERPÉTOLOGIQUE DU PARC D'OKA
 (données obtenues de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec)

ESPÈCES	LIEU - HABITAT	DATE	# ATLAS
AMPHIBIENS			
Triton vert	Calvaire, érablière	1988	00899
Salamandre maculée	lac à la Sauvagine, étang	1988	01228
Salamandre à deux lignes		1987	01609
Salamandre rayée	érablière	1988	01925
Crapaud d'Amérique	érablière	1988	02219
	Grande Baie, marais	1987	02346
Rainette versicolore		1988	02673
Rainette crucifère		1987	02988
Grenouille des bois	érablière	1988	03767
		1987	03841
Grenouille léopard	marais	1988	03329
		1987	03420
Grenouille des marais	marais	1988	04060
Grenouille verte	marais	1988	04290
Grenouille du Nord	marais	1988	04703
Ouaouaron	marais	1988	04952
	Grande Baie, marais	1987	05015
REPTILES			
Chélydre serpentine	route des Collines	1988	05233
Tortue peinte	étang	1988	05428
	Grande Baie	1987	05470
Couleuvre rayée	érablière	1989	05753
	érablière	1988	05821
	sentier, Grande Baie	1992	06723
Couleuvre d'eau	riv. aux Serpents	1988	06136
	Grande Baie	1983	06140
	Grande Baie	1987	06141
	Grande Baie	1992	06722
Couleuvre à ventre rouge	érablière	1988	06233
Couleuvre brune	érablière	1988	06373
Couleuvre verte		1988	06417
Couleuvre à collier	érablière	1988	06478

Tableau 05

LISTE DES ESPÈCES DE LA FAUNE TERRESTRE ET SEMI-AQUATIQUE
(Gaudreault 1979 et anonyme 1976-77)

ORDRE	ESPÈCE	HABITAT
INSECTIVORES	grande musaraigne	terrestre
	taupe à queue velue	terrestre
	condylure étoilé	terrestre, près de l'eau (observation personnelle 1994)
CHIROPTÈRES	chauve-souris pygmée	terrestre, près de l'eau
	chauve-souris argentée	terrestre, près de l'eau
LAGOMORPHES	lièvre d'amérique	terrestre
RONGEURS	tamias rayé	terrestre
	marmotte	terrestre
	écureuil gris ou noir	terrestre
	écureuil roux	terrestre
	castor	semi-aquatique
	souris sylvestre	terrestre
	campagnol des champs	terrestre
	rat musqué	semi-aquatique
	souris sauteuse des bois	terrestre, près de l'eau
porc-épic	terrestre	
CARNIVORES	chien	terrestre
	coyote	terrestre
	renard roux	terrestre
	raton laveur	terrestre, près de l'eau
	belette à longue queue	terrestre, près de l'eau
	vison	semi-aquatique
	mouffette rayée	terrestre
loutre de rivière	semi-aquatique	
ARTIODACTYLES	cerf de Virginie	terrestre

LES OISEAUX :

PARMI LES QUELQUES 200 ESPÈCES D' OISEAUX OBSERVÉES AU PARC D' OKA AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, IL Y EN A QUI SONT SUSCEPTIBLES D' ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES.

Le petit butor :

Le marais de la Grande Baie avec sa végétation émergente dense et une faune riche, procure un milieu favorable au petit butor.

La buse à épaulettes et l'épervier de cooper :

Ils vivent dans les forêts décidues et mixtes bordant des milieux ouverts.

Le pic à tête rouge :

On le retrouve dans la forêt riveraine du lac des Deux-Montagnes.

La Pie-grièche migratrice et le Tohi à flancs roux :

On peut la retrouver dans les champs laissés en friche et les taillis des zones où la succession végétale est plus avancée.

Tableau 06

**FACTEURS RESPONSABLES DU DÉCLIN OU DE LA PRÉCARITÉ
DES SIX ESPÈCES D'OISEAUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES QUI PEUVENT NICHER AU PARC**

Nom français	Estimation du nb. couples nicheurs au Québec	Problématique québécoise
petit butor	40	sites de nidification rares, distribution restreinte et localisée, perte d'habitats, affecté par contaminants , marnage, activités nautiques
buse à épaulettes	(60 sites de reproduction)	nicheur à répartition limitée, perte d'habitats, affecté par contaminants et braconnage
épervier de cooper	60	nidification très locale, perte de l'habitat, sensible aux contaminants
pic à tête rouge	15	répartition restreinte, site de nidification rare, perte d'habitats, compétition avec l'étourneau sansonnet, hausse du trafic routier
pie-grièche migratrice	12	déclin important de la population, réduction de son aire de reproduction, plan de rétablissement en cours
tohi à flancs roux	?	répartition limitée, peu de sites de reproduction, état et tendance de la population à évaluer

LES MAMMIFÈRES

Des espèces mammifères susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables présents au parc est très mince. À ce jour, une seule espèce formellement recensée :

La chauve-souris argentée.

LA FLORE

Le parc possède une flore riche et variée comme en témoigne quelques inventaires. De plus, la topographie, les différents types de dépôts meubles, le drainage du territoire et le niveau d'eau du lac des Deux Montagnes sont responsables, chacun à leur manière ou en synergie, de la répartition des espèces, particulièrement des espèces arborescentes. Évidemment, les coupes forestières faites par l'homme avant que le parc soit créé ont pu modifier la composition de la forêt. Aujourd'hui, l'érable à sucre, le pin blanc et le chêne rouge, pour ne nommer que ceux-là, forment un écosystème forestier qui permet la présence d'une grande variété d'espèces fauniques et végétales. Mise à part le dépérissement sévère de certains secteurs de l'érablière argentée, l'état de santé de la forêt du parc est bonne.

Les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :

Le chêne blanc (*Quercus alba*)

Le chêne bicolore (*Quercus bicolor*)

L'orme de thomas (*Ulmus thomasii*)

L'érable noir (*Acer Nigrum*)

Le staphylié trifolié (*Staphylia trifolia*)

Le céanothe d'Amérique (*Ceanothus*)

NOTE SUR L' HABITAT FAUNIQUE

Pour mettre un frein à la dégradation et à la disparition des habitats fauniques dues à l'urbanisation, à l'agriculture, aux activités industrielles et à la villégiature, le ministre de l'Environnement et de la Faune a amendé la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune afin d'y inclure un chapitre sur les habitats fauniques. Dorénavant, « NUL NE PEUT, DANS UN HABITAT FAUNIQUE, FAIRE UNE ACTIVITÉ SUSCEPTIBLE DE MODIFIER UN ÉLÉMENT BIOLOGIQUE, PHYSIQUE OU CHIMIQUE PROPRE À L'HABITAT DE L'ANIMAL OU DU POISSON VISÉ PAR CET HABITAT » (art. 128.6), sauf les exceptions prévues par le Règlement sur les habitats fauniques.

...

Il existe onze types d'habitat faunique définis dans le règlement. Une aire de confinement du cerf de Virginie, un habitat du poisson, un habitat du rat musqué, et une héronnière en sont de bons exemples. Actuellement, le seul habitat faunique présent au parc d'Oka consiste en une aire de concentration d'oiseaux aquatiques sur le lac des Deux Montagnes...

TROIS SECTEURS DU PARC SERONT VRAISEMBLABLEMENT DÉSIGNÉS « HABITAT FAUNIQUE DU RAT MUSQUÉ » ... il est impossible de préciser leur localisation puisque cette information est pour le moment confidentiel.